

<https://enseignants.se-unsa.org/Reouverture-des-colleges-des-exigences-pour-les-personnels>



# Réouverture des collèges : des exigences pour les personnels

- Je suis... - Prof de lycée - collège -

Date de mise en ligne : jeudi 30 avril 2020

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

Les enseignants et les personnels de vie scolaire et d'orientation sont inquiets à l'annonce de la réouverture des collèges pour les élèves de 6e et 5e même si cela dépendra de la situation sanitaire des départements. En matière de conditions de travail et d'études, d'organisation des enseignements, ou encore d'évaluation et d'orientation, de charge de travail pour chacun-e, rien n'est encore réglé...

Le SE-Unsa exige le respect de protocoles sanitaires protecteurs et le respect du droit au repos de personnels déjà fortement engagés dans la « continuité pédagogique ».

Conditions de travail et d'enseignement : protéger les élèves et les personnels

Le protocole sanitaire n'est pas encore définitivement validé mais on en connaît maintenant les principales dispositions. Celles-ci sont très proches des recommandations du Conseil scientifique même si elles comportent des points faibles comme le nombre d'élèves par salle de classe notoirement trop élevé (15) pour respecter les règles de distanciation ou les conséquences pour les élèves et personnels de la découverte d'un ou plusieurs cas avérés dans un établissement.

Néanmoins, si on veut appliquer le protocole avec rigueur (ce que nous exigeons), les capacités d'accueil seront drastiquement réduites. Certains établissements devraient même ne pas ouvrir du tout. Le flou demeure sur les personnels qui devront assurer l'accueil des élèves. Comment les personnels qui ont une santé fragile, et qui ne doivent pas être exposés, peuvent-ils faire valoir leur situation ? Des consignes claires doivent être arrêtées et communiquées aux personnels.

Le SE-Unsa milite pour un appel aux personnels volontaires dans le cadre d'un accueil limité aux élèves de 6e et 5e dont les parents exercent des métiers prioritaires et ne disposent pas d'autres modes de garde.

Pour tous les autres, c'est le dispositif d'enseignement à distance qui doit se poursuivre. Les personnels se sont engagés avec beaucoup d'énergie dans cette continuité pédagogique.

On ne peut demander aux mêmes enseignants d'assurer à la fois l'accueil présentiel des élèves et l'enseignement à distance. Pour le SE-Unsa, c'est l'un ou l'autre.

Évaluation et orientation : prendre en compte une situation exceptionnelle

Le SE-Unsa souhaite que les élèves de 4e et 3e ne soient pas accueillis en groupes dans les collèges si la situation sanitaire conduit les autorités à proposer leur retour dans les collèges.

En effet, la multiplication de groupes réduits conduit à accueillir une ou plusieurs centaines d'élèves et les adultes qui les encadrent en un seul lieu alors que c'est totalement prohibé dans le reste de la société.

En revanche, une piste pourrait être l'organisation de rendez-vous individuels sur invitation pour finaliser les choix d'orientation, faire un bilan des besoins en vue de préparer la reprise de septembre pour les élèves repérés en difficulté, tenter un raccrochage pour les perdus de l'enseignement à distance. Ces rendez-vous pourraient mobiliser aussi bien les équipes de vie scolaire que les enseignants et les PsyEN. Bien sûr, tout cela ne serait possible que dans un contexte de déconfinement avancé.

**Les conseils de classe du 3e trimestre sont le prochain défi des établissements**, tant en matière d'évaluation (DNB et positionnement sur les composantes du socle, conversion pour les classes sans notes, CFG à préciser, prise en compte des établissements semestrialisés) qu'en matière d'orientation (organisation des commissions d'appel, calendrier Affelnet à aménager...).

Le SE-Unsa demande au ministère de préciser au plus vite les consignes qui seront données aux établissements pour les organiser. Il a fait part de son indignation par rapport à une communication qui ignore les équipes investies dans l'évaluation non-chiffrée alors que celle-ci est dûment inscrite dans les textes réglementaires et qui passe sous silence les élèves de Segpa et Eréa qui préparent le CFG.

La rentrée 2020 en ligne de mire

**La rentrée 2020 ne sera pas une rentrée ordinaire.**

Il se peut qu'elle se fasse dans un contexte où l'épidémie est encore virulente et où le protocole sanitaire s'applique encore dans toute sa rigueur. Le mois de juin devrait être mis à profit pour construire des scénarios d'une nouvelle organisation « durable ».

Au niveau national, le SE-Unsa demande que le Conseil supérieur des programmes et l'Inspection générale soient missionnés pour proposer des adaptations des programmes pour consolider les apprentissages de l'année précédente et s'adapter à un temps d'enseignement en présentiel possiblement réduit.

L'enseignement hybride présentiel/distanciel ne s'improvise pas. Des formations et échanges de pratiques seraient utiles en vue de la prochaine rentrée. Et des solutions doivent être construites pour éviter au maximum le décrochage de la « continuité pédagogique ».

En conclusion, le SE-Unsa souhaite que la période qui s'ouvre soit utilisée de manière efficace en protégeant personnels et élèves sur le plan sanitaire, en consolidant la « continuité pédagogique » et en réduisant au maximum le nombre d'élèves présents simultanément dans les collèges. Rétablir dans la mesure du possible le contact avec tous et se préparer à la rentrée de septembre, voilà nos priorités. Elles sont raisonnables, et respectueuses des droits des personnels.